

AKTUELL

MEDICAMENTS

Ignorer des risques ?

Christiane Walerich

Le Médiateur a révélé au grand public les failles du système français de sécurité sanitaire en matière pharmaceutique. Aussi le Luxembourg devait en retirer une leçon.

La crise du Médiateur, un médicament potentiellement mortel, a changé le regard que portaient nos voisins français sur les médicaments. Mais au Luxembourg le ministre de la santé Mars Di Bartolomeo ne semble pas vouloir réagir par rapport à cette affaire, qui a révélé de nombreux dysfonctionnements au sein du système de santé. Ainsi, ce scandale n'a pas seulement souligné la faiblesse des dispositifs de pharmacovigilance, ne disposant pas de moyens suffisants, mais aussi la faible valorisation des carrières dans ce domaine qui ne permet pas de garantir l'indépendance des experts. Or ce sont eux qui sont supposés faire les analyses bénéfico-riskue d'un produit avant son introduction sur le marché. Autres facteurs à l'origine de l'affaire : l'absence d'incitation à la notification des effets secondaires par les praticiens, sans compter la complexité administrative, qui rend très lente toute prise de décision de « l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé » (Afssaps).

Ainsi le ministre Di Bartolomeo n'a pas voulu suivre le député Jean Colombero dans le cadre d'une question parlementaire urgente. Ce dernier avait suggéré de faire valoir le principe de précaution et de retirer 31 médicaments du marché pendant six mois. Il s'agit de produits qui font partie de la liste des 77 produits placés sous surveillance renforcée par l'Afssaps. En plus, l'ADR réclamait qu'on donne aux patients, aux médecins et aux pharmaciens les informations nécessaires sur des médicaments, qui pourraient remplacer ceux de la liste. C'est provoquer la panique et poser des questions bêtes, a jugé le ministre.

De quoi s'agit-il? Le Médiateur, est un médicament des laboratoires Servier, utilisé dans le traitement de certains diabètes et comme aide à la perte de poids. Ce produit aurait provoqué la mort d'au moins 500 personnes et plus de 3.500 hos-

pitalisations depuis sa commercialisation en 1976 - alors que le nombre d'alertes aurait dû entraîner son retrait du marché dès 1999. Or, le Médiateur n'a disparu des pharmacies que dix ans plus tard, en novembre 2009.

L'ampleur du scandale est telle qu'on réclame la rénovation sans complaisance de Afssaps qui, à côté de « l'Agence européenne d'évaluation des médicaments » (Ema), délivre l'autorisation de mise sur le marché de médicaments.

Cette affaire a montré non seulement, que l'indépendance de ces gardes du médicament par rapport aux industriels est loin d'être garantie. Mais dans tout le dossier la transparence et la vigilance font défaut. De ce fait la réaction du ministre Mars Di Bartolomeo laisse à désirer. Ignorer les risques n'est pas le chemin à prendre. Notons aussi que le ministre ne s'est pas encore prononcé sur les récents cas de patients souffrant de narcolepsie après avoir été vaccinés contre la grippe A-H1N1.

L'affaire du Médiateur est une chance pour revoir les critères d'évaluation des médicaments au niveau européen. En plus il faut se demander, si les canaux formels existants pour faire remonter l'information de lanceurs d'alerte ou de victimes sont assez performants pour déclencher en temps utile des contre-expertises. En plus on peut s'interroger si, au pire des cas, il existe au Luxembourg la possibilité d'ouvrir des voies de recours collectifs en justice pour des victimes de médicaments. Des sanctions plus lourdes à l'encontre de l'industrie pharmaceutique pourraient peut-être l'inciter aussi à des comportements plus scrupuleux.



SHORT NEWS

Chevron/Texaco zu Milliardenzahlungen verurteilt

Seit 18 Jahren kämpfen die Einwohner des ecuadorianischen Amazonasgebietes gegen den amerikanischen Ölmulti Texaco, der 2001 von Chevron übernommen wurde. Durch die hemmungslose Ölförderung in den 60er, 70er und 80er Jahren wurde ihre Heimatregion nachhaltig ruiniert und viele Menschen von schweren Krankheiten betroffen. Dieser Tage hat die „Frente de Defensa de la Amazonia“ (FDA), Dachorganisation der indigenen Amazonas-Einwohner, einen historischen Sieg errungen: Nachdem der Prozess zunächst in den USA über Jahre verschleppt wurde und schließlich in Ecuador fortgeführt wurde, muss Chevron laut Gerichtsurteil jetzt acht Milliarden Dollar zahlen. Außerdem muss der Konzern sich öffentlich für die Schäden an der Natur und der Bevölkerung entschuldigen, ansonsten sich der Entschädigungsbetrag verdoppelt. Die FDA ist Partnerorganisation der Action Solidarité Tiers Monde und des Luxemburger Klimabündnisses. Vor drei Jahren besuchte eine Delegation aus VertreterInnen der Klimagemeinden die betroffene Region, um sich über die Umweltschäden zu informieren. Zahlreiche Luxemburger Gemeinden haben über das Klimabündnis die FDA bei der Prozessführung und der Aufbauarbeit in Ecuador unterstützt. Noch wird aber kein Geld des Multis in die Region zurückfließen, denn Chevron hat angekündigt Berufung einzulegen.

Grüne gegen schwarze Mubarak-Konten

Eine Resolution für eine „aktive Solidarität“ mit den arabischen demokratischen Bewegungen haben „Déi Gréng“ auf ihrem statutarischen Kongress am 12. Februar verabschiedet. Die Machthaber aus Tunesien und Ägypten als Diktatoren an den Pranger zu stellen, das tut der Großteil der politischen Klasse und der Medien auch - seit deren Sturz. Immerhin monieren die Grünen, dass die EU mit ihrer Mittelmeer-Politik diese Regimes jahrzehntelang unterstützt hat. Noch weiter geht ein am Dienstag nachgereichtes Kommuniqué, in dem die mögliche Rolle Luxemburgs offen angesprochen wird. Dass die EU die Konten des Mubarak-Clans noch immer nicht gesperrt habe, bezeichnen die Grünen als „Schlag ins Gesicht der Menschen vom Tahrir-Platz“. Jährlich über sechs Milliarden Dollar seien Ägypten durch Steuer- und Kapitalflucht verloren gegangen - befinden sich solche illegalen Gelder auf Luxemburger Konten, so müssten sie blockiert und schnell zurückerstattet werden. Das alles sei zum Besten des Finanzplatzes, so die Grünen, und: „Wenn sich keine Gelder finden lassen, umso besser.“ Danach sieht es allerdings derzeit nicht aus: Laut Quotidien soll der Regierung ein Antrag auf Kontensperrung vorliegen, der zwar nicht Husni Mubarak persönlich, aber sieben hohe Funktionäre betrifft.

Pas de sauna pour les prolos ?

Après Luxembourg, c'est un autre collège échevinal bleu-vert qui se mouille littéralement les pieds. A Differdange, la ville menée par le député-maire libéral Claude Meisch a des difficultés à faire passer son projet « Aquasud ». Certes, pour l'instant les masses révolutionnaires ne sont pas encore en train de marcher sur l'hôtel de ville, mais l'opposition tire à boulets rouges contre la nouvelle piscine - qui sera, il faut le dire, légèrement pharaonique. Ainsi, le LSAP, déi Lénk et le KPL fustigent la démesure du futur complexe avec pas moins de sept bassins, une sauna, du wellness et du fitness, tandis que le CSV reste de marbre. Il est pourtant intéressant de voir les priorités des opposants : les deux tenants de l'extrême gauche attaquent surtout le fait que le projet est réalisé en « Privat Public Partnership ». C'est-à-dire qu'une fois terminée, la nouvelle piscine sera entre les mains d'un promoteur privé français qui n'en fera qu'à sa guise. Mais qu'importe, les prix d'entrée vont grimper, des emplois communaux seraient même menacés et en fin de compte une super-piscine comme celle-ci n'est pas forcément écolo. Les socialistes eux ne sont pas anti-PPP, mais redoutent qu'« un sauna élitare » ne serait pas conforme à la « réalité socio-démographique » de Differdange. En d'autres mots : pas de wellness pour les bouseux. Avec de telles déclarations d'amour pour leurs électeurs, ils sont loin de reconquérir la ville.